

Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de réception de l'AR: 12/09/2025

009-210902490-AR\_025\_2025-AR

<p>A G E D I      Date de l'arrêté : 29/08/2025</p> <p><b>Objet :</b> <b>Arrêté Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)</b></p>	<p>République Française Département : ARIEGE Arrondissement : Pamiers ROQUEFIXADE - Commune</p>
--	---

**ARRÊTÉ**  
N° AR\_025\_2025

**Portant Arrêté Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

Le Maire de la Commune de Roquefixade,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.2225-4 ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 21 février 2018 portant approbation du Règlement  
Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie du Département de l'Ariège ;

**Arrêté**

**Article 1 :** Le présent arrêté fixe la liste des points d'eau Incendie (PEI) de la commune conformément au règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie de l'Ariège approuvé par arrêté préfectoral le 21 février 2018.

**Article 2 :** La liste des PEI existants figure en annexe 1 du présent arrêté. Cette liste intègre également les PEI relevant d'autres réglementations (ERP, ICPE) ainsi que les PEI privés. Les PEI sont conformes au REDECI.  
En annexe 2 figure la liste des PEI restant à réaliser dans des délais les plus courts possibles en fonction du budget de la commune.

**Article 3 :** Chaque PEI listé est identifié par :

- Sa localisation,
- Son type (hydrant, point d'eau naturel...),
- Son volume d'eau ou débit maximum (KV),
- Son état,
- Sa numérotation.

**Article 4 :** Toute création, suppression, déplacement, indisponibilité, résultat des actions de maintenance et des contrôles techniques entre le processus d'échange d'information entre les partenaires associés à la DECI et le SDIS de l'Ariège.

**Article 5 :** La remontée d'information vers le Service Départemental d'Incendie et de Secours, lors d'un contrôle technique, d'une action de maintenance, d'une indisponibilité, d'une remise en état ou de modification des caractéristiques d'un PEI est encadrée par le respect de la procédure définie dans le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

**Article 6 :** Le signalement des indisponibilités et des remises en services des PEI fait l'objet d'une information immédiate, en temps réel, auprès du Centre d'Appels Urgent (CAU) par messagerie internet.

**Article 7 :** Tous le PEI de la commune feront l'objet d'une signalisation conforme au Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de reception de l'AR: 12/09/2025

009-210902490-AR\_025\_2025-AR

**Article 8 :** La commune n'autorise pas l'utilisation des PEI pour d'autres usages que l'incendie.

**Article 9 :** La mise à jour de cet arrêté en ce qui concerne les caractéristiques des PEI (création, modification, déplacement, suppression...) entre dans les processus d'échanges d'informations entre le SDIS et les partenaires associés à la DECI. L'arrêté renvoie vers la base de données départementale de recensement des PEI au travers des documents fournis par le SDIS, et mis à jour en permanence par le SDIS et les partenaires associés à la DECI. Il sera peut-être nécessaire de modifier l'arrêté.

**Article 10 :** La commune notifie cet arrêté à Monsieur le Préfet de l'Ariège et le SDIS centralise cette information.

Fait à ROQUEFIXADE, le 29 août 2025

Le Maire,

**Michel SABATIER**



Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de réception de l'AR: 12/09/2025

Annexe 09-210002490 Identification des points d'eau incendie à jour

A G E D I

## Identification du point d'eau incendie (PEI)

## Caractéristiques du point d'eau incendie

Numéro PEI	Type de PEI	Statut PEI (Public, Privé)	Convention PEI privé/Commune	Gestionnaire du réseau	Adresse d'implantation	Date du contrôle	Débits/Pression				Capacité de la ressource en eau alimentant le PEI (limité pour une citerne, inépuisable sur cours d'eau...)
							Débit nominal sous 1 Bar (m³/h)	Débit maximum (m³/h)	Pression statique	Pression dynamique à 60 m³/h lors de la visite de la réception	
92490 01	Poteau Incendie	Public		SMDEA	Place de la Bastide – 09300 Roquefixade A l'angle Nord de l'église	10/02/2025	30 m2 à 1 Bar.				Borne HS lors du contrôle. La borne à être remplacé en juin 2025.
92490 02	Poteau Incendie	Public		SMDEA	Rue de La Forge – 09300 Roquefixade	10/02/2025	81 m2	1.5			Capot en mauvais état. (Cassé)
92490 03	Poteau Incendie	Public		SMDEA	Casal du dessus – 09300 Roquefixade	10/02/2025	85 m2	2			Bon état.
092490	Poteau Incendie	Public		SMDEA	Saint-Martin – 09300 Roquefixade Au Lavoir	10/02/2025	30 m2	6.8			Il manque un bouchon Diam 65.
	Poteau Incendie	Public		SMDEA	Prés du Hameau de Canalot – 09300 Roquefixade						Rapports non fournis
	Réserve aérienne	Privée			Jases Coumelles – Palot – 09300 Roquefixade						Avis technique du SDIS favorable
	Réserve aérienne	Privée			Fount de La Coste – 09300 Roquefixade						Rapport non fournis



Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de réception de l'AR: 12/09/2025

Annexe 21 au ~~CAH des points d'eau incendie prévus~~ **Annexe 21 au Cahier d'identification des points d'eau incendie prévus**

A G E D I

Identification du point d'eau incendie (PEI)		Caractéristiques du point d'eau incendie									
Numéro PEI	Type de PEI	Statut PEI (Public, Privé)	Convention PEI privé/Commune	Gestionnaire du réseau	Adresse d'implantation	Date du contrôle	Débits/Pression			Capacité de la ressource en eau alimentant le PEI (limité pour une citerne, inépuisable sur cours d'eau,...)	
							Débit nominal sous 1 Bar (m³/h)	Débit maximum (m³/h)	Pression statique		Pression dynamique à 60 m³/h lors de la visite de la réception
	Bâche	Privée	A venir		La Fount Del Beyre – 09300 Roquefixade						Prévu dans le permis de construire
	Bâche	Public			Mondini – 09300 Roquefixade						
	Bâche	Public			Coulzonne – 09300 Roquefixade						
	Bâche	Public			Cazalis – 09300 Roquefixade Au Lavoir						
	Bâche	Public			Serrelongue – 09300 Roquefixade						
	Bâche	Privée			Landes – 09300 Roquefixade						

